



REPÈRES - septembre 2022

État des lieux Auvergne-Rhône-Alpes

La maturité numérique des ESMS

Dans sa feuille de route, le [collectif Systèmes d'information médico-social d'Auvergne-Rhône-Alpes](#) souhaitait établir un état des lieux de la maturité numérique des établissements sociaux et médico-sociaux de la région.

Pour cela, un questionnaire a été diffusé aux structures concernées via les fédérations, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et les conseils départementaux. Ce questionnaire avait deux principales thématiques qui étaient l'état des lieux de la maturité des ESMS et les futures candidatures au [programme ESMS numérique](#). Les établissements concernés par cette enquête sont ceux répondant aux catégories acceptées dans le cadre de ce programme.

Le formulaire était accessible de janvier à mars 2022.

Ce document présente la synthèse des résultats de cette enquête.

Deux principaux biais de réponse sont à prendre en compte lors de la lecture de cette analyse :

1. Les répondants semblent être les établissements les plus « matures » dans leur démarche numérique ;
2. Les résultats des secteurs à compétence Conseils départementaux (CD) sont peu ou difficilement exploitables car le taux de réponse les concernant est relativement faible, et donc pas assez représentatif.

Le questionnaire comptabilise 367 réponses qui correspondent à 1 761 établissements sur les 5 600 de la région. Nous avons donc un taux de réponse de 31 % des établissements.

Taux de réponses

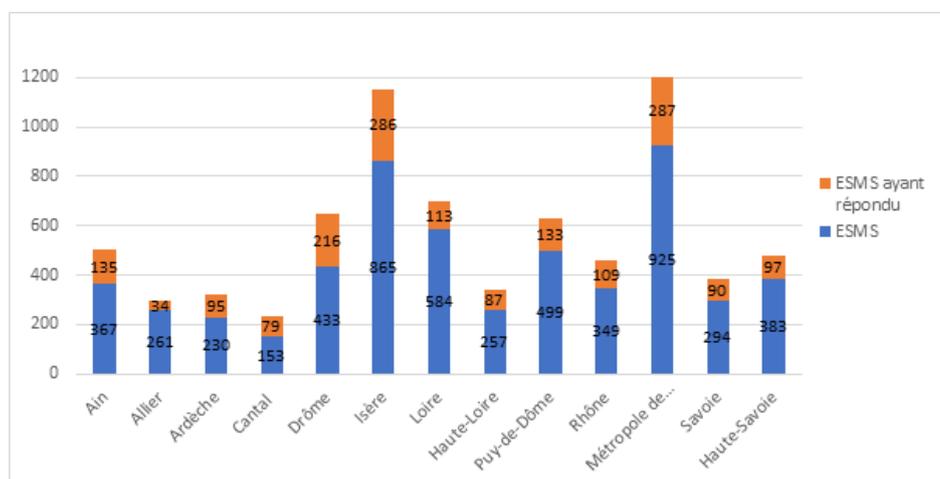


Figure 1 : Taux de réponse au questionnaire par département

Ce premier graphique présente le taux de réponse par département :

- en moyenne, **32 % des ESMS ont répondu par département** ;
- le taux de réponse le plus élevé est de 52 % dans le Cantal et le plus bas est de 13 % dans l'Allier.

Secteur d'activité des répondants

52 % des répondants sont issus du secteur personnes âgées

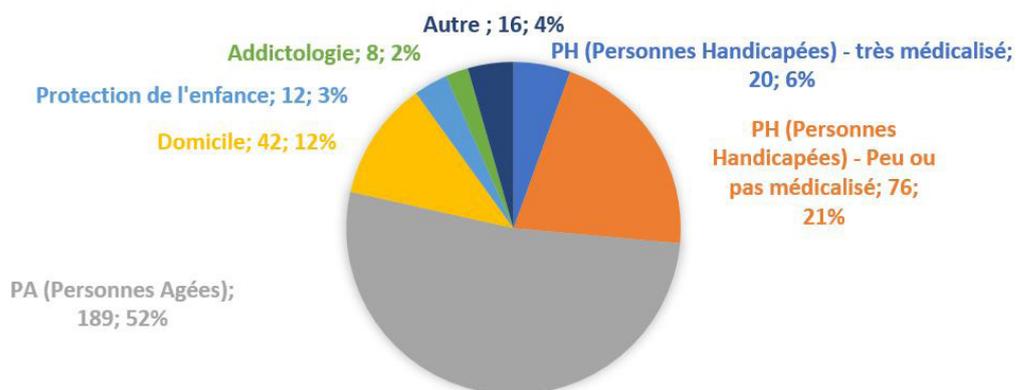


Figure 2 : Taux de réponse par secteur d'activité

Focus sur certains résultats de l'enquête

La maturité numérique des répondants

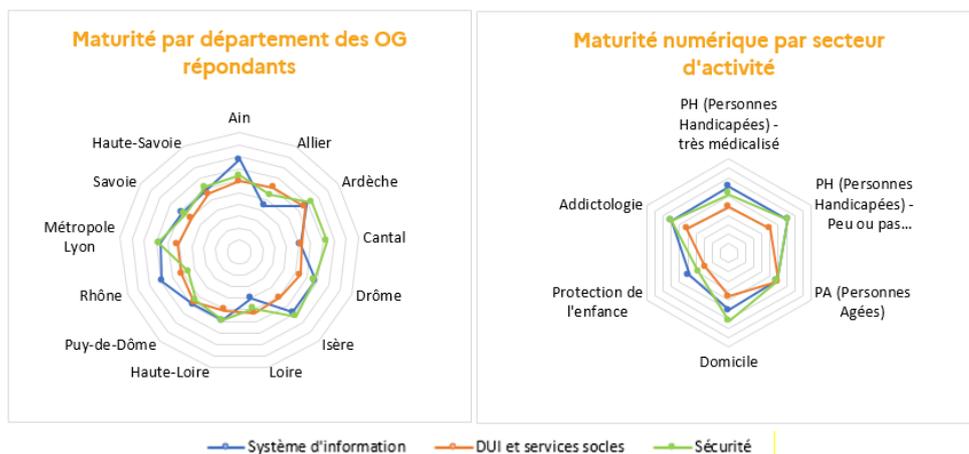


Figure 4 : Taux de maturité numérique par département ou par secteur d'activité

1. L'axe **Systemes d'information (SI)** correspond à une analyse des établissements qui disposent d'un budget SI, d'une fonction SI, d'un responsable SI et/ou d'un schéma directeur.

- En moyenne, les établissements ne possèdent que 2 éléments de l'axe.
- La fonction SI ainsi que le responsable SI sont les caractéristiques les plus présentes dans les établissements.
- Seulement 91 répondants disposent des 4 éléments cités (25 %).
- A contrario, 29 ne disposent d'aucun élément (8 %).

2. L'axe **DUI et services socles** rassemble les structures qui disposent d'un Dossier usager informatisé (DUI), d'une Messagerie sécurisée de santé (MSS) ; alimentent le Dossier médical partagé (DMP) et ont connaissance du Répertoire opérationnel des ressources (ROR), de ViaTrajectoire, de l'Identité nationale de santé (INS) et/ou du programme ESMS.

- En moyenne, les établissements ne disposent ou ne connaissent que 4 des 7 éléments de l'axe ;
- Les services socles les plus utilisés/connus par les répondants sont de loin le DUI, ViaTrajectoire et le programme ESMS numérique ;
- Le DMP n'est alimenté que par 67 des 367 répondants (18 %) ;
- Seuls 17 répondants disposent et connaissent tous les éléments cités (5 %).

3. L'axe **Sécurité** correspond à l'analyse des établissements qui disposent d'une politique de gestion de la sécurité des SI, d'un Délégué à la protection des données (DPO), d'un Règlement général sur la protection des données (RGPD) établi et/ou qui sensibilisent leurs personnels à la cybersécurité.

- En moyenne, les établissements disposent de 2 ou 3 éléments de l'axe.
- La moitié des répondants informent s'être mis en conformité avec le RGPD.
- 122 répondants disposent des 4 éléments de l'axe (33 %).
- 44 ne disposent d'aucun élément (12 %).

Pour ces 3 axes, les structures ont majoritairement un ou plusieurs des éléments proposés.

Les pourcentages des axes sont définis grâce à la moyenne de présence de chaque élément séparément dans un établissement. Sur le graphique, plus le point est éloigné du centre, plus l'axe est atteint.

Candidatures au programme ESMS numérique

À la question de la candidature au programme ESMS numérique, les 367 participants à l'enquête ont répondu comme suit :

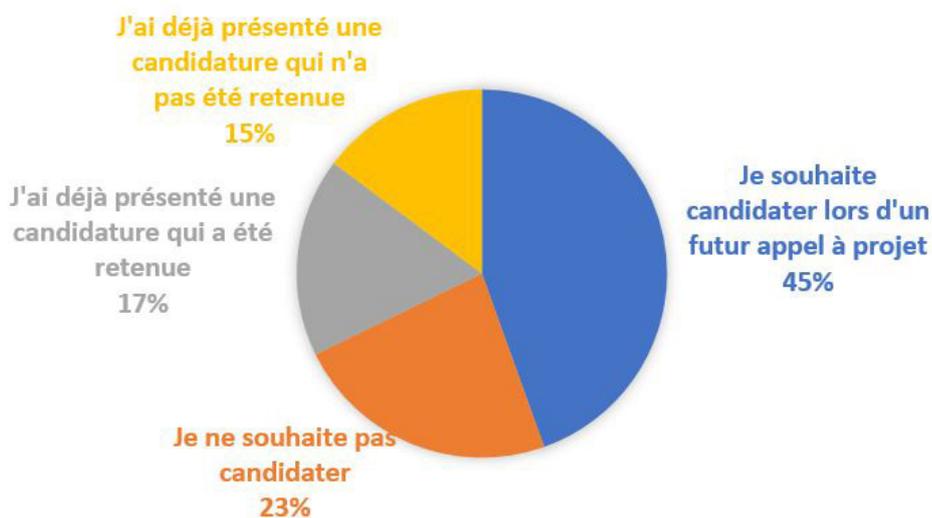


Figure 3 : Taux de réponse par candidature

Conclusions

Niveau de satisfaction du DUI par secteur

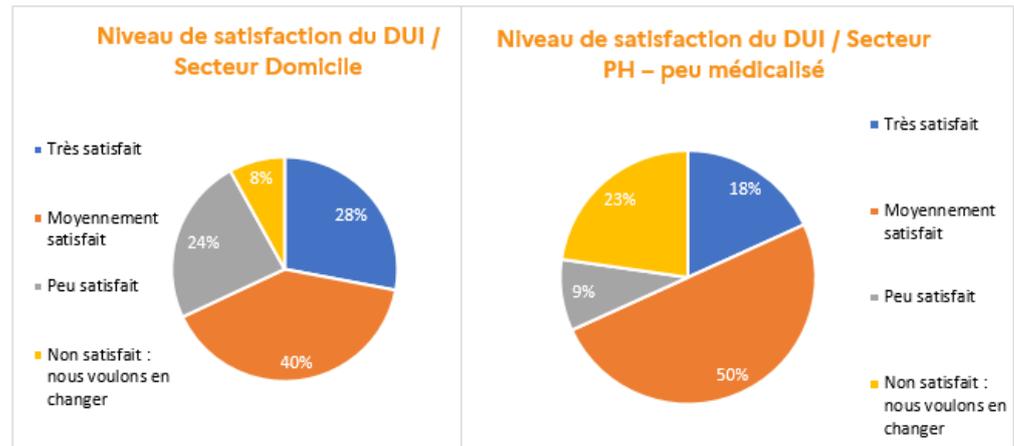


Figure 5 : Taux de satisfaction du DUI par secteur

L'analyse plus approfondie de la partie candidature nous a permis de :

- cibler **une première partie des établissements intéressés** par le programme (217 répondants intéressés pour présenter une candidature)
- constater que pour les secteurs du **domicile et du PH peu médicalisé** : les répondants ayant un DUI ne sont en majorité **pas satisfaits** (moyennement, peu ou pas du tout) **de leur DUI** : 63% pour le domicile, 72% pour le PH peu ou pas médicalisé.

En étudiant la liste des répondants, nous avons pu également :

- tester les **circuits de communication**
- identifier les établissements non-répondants, afin de projeter un plan d'actions pour les atteindre dans les futures communications.

Concernant la partie sur la maturité numérique, nous avons pu constater que :

- les répondants du **secteur PA sont plus matures** que les autres secteurs et que les répondants du secteur social sont moins bien équipés et sensibilisés aux outils numériques. Ce qui peut s'expliquer par les AAP précédemment menées (comme par exemple par l'appel à candidature télémédecine en EHPAD de 2021)
- les termes employés dans les questions ne sont pas compris de tous (schéma directeur, messagerie sécurisée...) et qu'une **sensibilisation à cette terminologie du numérique** est donc nécessaire. De plus, le ROR et l'INS sont très peu connus des répondants.

Le détail des résultats de l'enquête sont disponibles sur demande à esms.numerique@sante-ara.fr.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le [Séjour numérique pour le social et le médico-social](#)
- Sur le [programme ESMS numérique](#)
- Sur les missions du Collectif SI médico-social ARA : [feuille de route du Collectif](#) et [webinaires du Collectif](#)
- Sur la cybersécurité : [les webinaires à destination des personnels sur le site de l'ARS](#) et [l'accompagnement proposé par le GCS SARA](#)
- Sur les services socles :
 - [DUI](#) (dossier usager informatisé)
 - [MSS](#) (messagerie sécurisée de santé) et sa [déclinaison régionale MonSisra](#)
 - [ROR](#) (répertoire opérationnel des ressources)
 - [INS](#) (identité nationale de santé) : [les ressources et informations sur le site de l'ARS](#) et [l'accompagnement proposé par le GCS SARA](#)
 - [ViaTrajectoire](#)

Actions qui seront mises en place suite à cette enquête

En conclusion, quelques pistes de travail ont été identifiées :

1. **Impliquer de façon plus régulière et plus importante les conseils départementaux et délégations départementales de l'ARS** afin de toucher plus facilement les structures isolées et de réaliser **une analyse plus fine de la situation de chaque territoire.**
2. Organiser des événements de présentation et sensibilisation en **présentiel** : aller à la rencontre des établissements sur les départements.
3. Améliorer la communication sur les **outils socles** les moins connus par les établissements.

Les membres du collectif SI médico-social :

